

FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1958

	Fr. suisses	Fr. suisses
ACTIF		FONDS PROPRES ET PASSIF
Titres de fonds publics :		
Créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération suisse, au pair	827.000,—	Fr. suisses 1.028.252,52
Titres déposés auprès de la Banque Nationale Suisse (valeur nominale Fr. 286.500,—)	283.950,—	
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse	52.732,82	
Administration fédérale des contributions, Berne (impôt anticipé à récupérer)	8.552,80	
	<u>1.110.950,—</u>	
		62.570,55
		<i>Plus :</i>
		Attribution statutaire de 15% des revenus nets de 1958
	Fr. 6.413,60	
		Plus-value d'estimation des titres au 31 décembre 1958
	38.655,25 *	45.068,85
		<u>107.639,40</u>
		Total des fonds propres
		Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte-courant
		36.343,70
		<u>1.172.235,62</u>

* Valeur d'estimation des titres au 31 décembre 1957	1.071.570,—
<i>Moins :</i>	
Titres remboursés en 1958	48.000,—
	<u>1.023.570,—</u>
<i>Plus :</i>	
Titres achetés en 1958	48.724,75
	<u>1.072.294,75</u>
Valeur d'estimation des titres au 31 décembre 1958	1.110.950,—
Plus-value d'estimation des titres au 31 décembre 1958	38.655,25

COMPTE DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1958

	Fr. suisses	Fr. suisses
DÉPENSES		
Droits de garde des titres, fournitures de bureau et frais de revision des comptes	278,25	
Attribution statutaire au fonds de réserve inalié- nable :		
15% des revenus nets de 1958 (art. 8 des statuts)	6.413,60	
Versement au CICR du surplus des revenus de 1958 (art. 7 des statuts)	36.343,70	
	43.035,55	
		RECETTES
		Fr. suisses
Revenus des titres perçus en 1958		34.375,55
Impôt anticipé de 1957 récupéré en 1958		8.660,—
		43.035,55

Ces comptes ont été vérifiés par la Société fiduciaire romande OFOR S.A. à Genève et reconnus exacts
par son rapport du 31 janvier 1959.